

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 08 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 08 novembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 02 novembre 2022, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Eliane GRANET
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Elisabeth BRUSSAT
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Cédric DAUDUIT
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Patricia LACHAMP
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Florent MONEYRON
M. Gilles BERGAMI	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Julie MONTBRIZON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Daniel PEYNON	Mme Severine VIAL
M. Alain COSSON	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Marie-France MARMY	M. Lucas ANTOINE
M. Christian BOURNAT	Mme Laurence GONINET
Mme Sylvie ROCHE	
M. Romain FERRIER	
Mme Anne Marie OLIVON	

Suppléant présent : Mme Nathalie DE LA FUENTE

Absents : Mme Isabelle GROUIEC, M. René BROUSSE, Mme Michelle CIERGE

Etaient représentés (procuration) :

Mme Annick FORESTIER (à M. Daniel PEYNON)
Mme Déolinda DE FREITAS (à Mme Julie MONTBRIZON)
Mme Catherine MORAND (à Mme Marie-France MARMY)
M. Guillaume FRICKER (à M. Jean-Baptiste GIRARD)
M. Gilles MARQUET (à Mme Eliane GRANET)
M. Thierry TISSERAND (à Mme Elisabeth BRUSSAT)
M. Bernard FRASIAK (à Mme Severine VIAL)

VOTE: En exercice : 35 Présents : 25 / Représentés : 7 Votants : 32

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : COLLEGE ONSLOW DE LEZOUX - DESIGNATION DES REPRESENTANTS

COLLEGE ONSLOW DE LEZOUX DESIGNATION DES REPRESENTANTS

- VU la loi N°2013-595 du 08/07/2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ;
- VU les élections municipales et communautaires de mars 2020 ;
- Vu la délibération du conseil communautaire en date du 25/06/2020 relative à la désignation de représentants au collège Onslow de Lezoux

Depuis la loi du 08/07/2013 pour les collèges de plus de 600 élèves, l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) de leur commune siège doit désigner des représentants afin de siéger au conseil d'administration. C'est donc le cas pour le collège ONSLOW de Lezoux.

Le Conseil communautaire en date du 25/06/2020 a désigné un représentant titulaire, Mme Josiane HUGUET et un représentant suppléant, Mme Annick FORESTIER.

Madame La Présidente propose de modifier comme suit les représentants :

- Représentant titulaire : Mme Annick FORESTIER
- Représentant suppléant : Mme Josiane HUGUET

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 10 novembre 2022

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente